

Réfléchir et prendre en main la transmission de sa ferme

OBJECTIFS

Appréhender les dimensions humaines, sociales et les dimensions patrimoniale, juridique et administrative de la transmission agricole pour construire de façon sereine son projet de transmission.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis spécifique

CONTENU

3 jours, 3 intervenants, 1 dynamique de groupe avec :

- une psychosociologue spécialisée dans l'accompagnement au changement, notamment la transmission d'activité, pour aborder les dimensions humaines et relationnelles (la dynamique de changement, la maison, l'équité entre ses enfants, rencontrer puis établir une relation de confiance avec le repreneur, le projet...)
- un conseiller en protection sociale MSA pour répondre à toutes vos questions sur la retraite et ses changements
- une juriste en droit rural pour traiter des questions patrimoniales juridiques et administratives (les baux ruraux et autres faire-valoir, les règles de succession et donation, les modalités de vente, les délais administratifs et les impôts à prévoir...)
- une accompagnatrice transmission de l'Addearg, pour traiter de la valeur de la ferme et de votre plan d'action, qui sera également présente à chaque séance de formation. Ces journées permettront de réfléchir collectivement, avec l'appui d'intervenants, aux enjeux de la transmission et de définir individuellement votre projet de transmission.

Les objectifs :

- Prendre du recul par rapport à sa situation et clarifier ses idées (savoir « par quel bout » prendre les choses) sur les questions liées à la transmission
- Identifier des côtés cédant.e et repreneur.euse, les enjeux, valeurs et besoins quant à son projet de vie et au devenir de la ferme
- Identifier les 3 phases d'une transmission hors cadre familial et cadre familial
- Repérer les éléments de la dynamique de la transmission familiale : renommée, équité, maisonnée, rivalité et solidarité au sein de la fratrie, sous-systèmes familiaux qui permettront d'instaurer un débat au sein de la famille et de prendre des décisions en concertation
- Comprendre les aspects juridiques de la transmission du patrimoine et les modalités de transmission de l'exploitation ainsi que l'importance de prendre en main et d'anticiper ces aspects juridiques et administratifs
- Comprendre les différentes manières d'estimer la valeur de sa ferme et de fixer le montant des fermages
- Être capable de construire et mettre en œuvre son projet de transmission-reprise.

En fin de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Gard

DURÉE : 3 jours + 1 RDV individuel (module de transfert des acquis) jour(s)

DATE LIMITE : 19/12/2022

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes.

Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS

Non adhérent

849 €

Finançable par le fond de formation VIVEA

849 euros. Formation éligible VIVEA (dans la limite des crédits de formation VIVEA). Adhésion ADDEARG complémentaire : 15 euros. Non éligibles, nous contacter

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Florette RENGARD
addearg.formation@gmail.com

ADEAR Gard
6 bis rue des Gardons
30350 Maruéjols-lès-Gardon
Tel. 04 66 25 20 19

Formation portée par l'ARDEAR Occitanie pour l'ADDEARG
N°OF : 91 30 02 803 30

MENTIONS

+ : La formation sera complétée par une demi-journée complémentaire qui aura lieu sur votre ferme avec l'accompagnatrice transmission pour faire le point sur les sujets abordés pendant ces 3 jours et sur votre situation individuelle. La date sera fixée ensemble en fonction de vos disponibilités.

NOTE : Repas partagé à prévoir - Bulletin V4 du 17/06/2024

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
01/02/2023	Sur la ferme du stagiaire 30350 Gard	1 rdv individuel avec l'accompagnatrice transmission après la formation pour faire le point sur les acquis et leur mobilisation dans le cadre de votre projet de transmission.
10/01/2023	6 bis rue des Gardons 30350 Gard	Mael Beril-Heim, juriste en droit social Anne sophie Robast, accompagnatrice transmission à l'ADDEARG
23/01/2023	6 bis rue des Gardon 30350 Gard	Dominique Sinner (1/2 journée), Cabinet ACP Anne-Sophie Robast, accompagnatrice transmission à l' Addearg
19/12/2022	6 bis rue des Gardon 30350 Gard	Dominique Sinner (1/2 journée), Cabinet ACP Anne-Sophie Robast, accompagnatrice transmission à l' Addearg

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques

Transmettre sa ferme

Transmission

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))